

La Sentinelle

JOURNAL D'INFORMATION ET D'ANNONCES
ORGANE DES SOCIALISTES DU JURA

PARAISANT A LA CHAUX-DE-FONDS TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS		ETRANGER	
Un an	fr. 10.80	Un an	fr. 26.-
Six mois	5.40	Six mois	13.-
Trois mois	2.70	Trois mois	6.50
Un mois	0.90		

ANNONCES	
La ligne ou son espace	10 cent.
Réclames en troisième page	25 »
Petites annonces	
Trois insertions	75 »

RÉDACTION (Téléphone 13.75), ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ (Téléphone 87): RUE DU PARC, 103 :-: Compte de Chèques Postaux IV B. 313.

LE CONTE DU JOUR

LE GALANT CAPITAINE

Samedi passé un petit groupe de soldats en congé, montaient, à Neuchâtel, dans un compartiment de non-fumeurs, du train de Genève. Leur contentement était visible et l'un d'eux doué d'une assez jolie voix chantait à pleine gorge, des chansons du reste tout à fait convenables. Entre un monsieur bien mis, genre seconde classe, et façon Neuchâtelois du Faubourg. Il s'adresse au chanteur et avec une politesse glacée: «Monsieur, je vous invite à cesser votre chant.»

— Moi, cesser de chanter, non monsieur, je continue, et le soldat haussant la voix, continua de plus belle. Mais, impassible, debout à côté de lui, le monsieur réitéra son invitation, toujours avec la même politesse.

— Je vous dit de ne pas chanter, vos chansons incommodes les dames du wagon.

— Ah! j'incommode les dames, nous allons voir. Mais, tout d'abord, qui êtes-vous pour me donner des ordres?

— Je suis le capitaine Wavre, compagnie de parc 2, et je vous prie de ne pas chanter.

— Et moi je m'appelle Grobet, domicile Genève, je prie les dames ici présentes, de bien vouloir déclarer franchement, si mon chant les incommode.

Silence absolu.

— Vous le voyez, mon capitaine, personne ne se plaint, et je vais en outre demander au contrôleur s'il est défendu de chanter en wagon.

Mais les voyageurs qui s'étaient d'abord amusés de l'incident commençaient à s'indigner.

— En voilà une toute forte disait un bon paysan vaudois, vous n'avez pas le droit d'empêcher ces soldats de chanter, monsieur le capitaine. Nous ne sommes pas en Prusse ici.

Et d'un autre bout du wagon, une voix aigre-douce partit à l'adresse du capitaine:

— Vous prétendez monsieur, être capitaine?

— Oui monsieur.

— Dans ce cas, pour un capitaine, vous devriez commencer par respecter les règlements et ne pas fumer votre pipe dans un compartiment de non-fumeurs.

Le capitaine interloqué retira sa pipe de ses lèvres, regarda l'étiquette apposée à la porte, mit sa bouffarde dans sa poche et avec une politesse cette fois moins touchante:

— C'est en effet une erreur de ma part, je regrette...

— Il n'y a pas de regrets qui changent l'odeur de votre pipe, et ces dames ont été certainement plus incommodées de votre fumée que des chants de ce soldat.

— Monsieur, c'est une erreur, je le répète...

— Oui, mais avant de vouloir donner aux autres des leçons de convenances, il faudrait savoir observer soi-même les convenances les plus élémentaires.

Le capitaine était de plus en plus mal à l'aise, les voyageurs commençaient à s'amuser prodigieusement.

— Monsieur, reprit le capitaine Wavre, en fait de convenances, il me semble que le ton que vous employez à mon égard, en manque quelque peu. Chacun peut commettre une erreur et puisque je reconnais...

— Possible, continua la voix aigre-douce, mais si vous aviez été moins zélé à vouloir réprimander les autres, vous vous seriez sans doute aperçu que vous n'étiez pas dans un compartiment de fumeurs. C'est toujours la même histoire, on voit la paille dans l'œil du voisin, mais la poutre...

Monsieur le capitaine en civil Wavre commençait évidemment à trouver le plancher brûlant; et comme le train stoppait en gare de Boudry, il en descendit avec sa pipe.

La porte s'était à peine refermée, que le Genevois facétieux, feignant de l'avoir encore devant lui, multipliait les courbettes disant: «Mon capitaine, mais je vous en prie, vous ne m'avez pas dérangé du tout. Mais non, mais non, c'est moi qui vous ai dérangé. Tous mes regrets, mon capitaine.»

Le wagon entier se tordait.

UN TÉMOIN.

Parti socialiste neuchâtelois

Les sections du Parti socialiste neuchâtelois sont informées qu'une assemblée cantonale de délégués aura lieu à Neuchâtel le 24 octobre prochain à 2 heures après-midi.

Ordre du jour:

1. Appel des sections.
2. Lecture du procès-verbal.
3. Rapport sur la situation financière.
4. Demande de subvention de la Jeunesse socialiste romande.
5. Rapport sur la marche du journal «La Sentinelle».
6. Examen de l'ordre du jour du Congrès du P. S. S. qui aura lieu à Aarau, les 20-21 novembre 1915.
7. Elections du Grand Conseil et du Conseil d'Etat.
8. Discussion relative à l'Hospice cantonal de Perreux.
9. Divers.

Les sections sont invitées à prendre leurs mesures pour se faire représenter à cette assemblée.

Le Comité exécutif cantonal.

Troisième riposte

Les incertitudes et les dangers du jeu militaire

Il y a quelques mois, nous parlions déjà de la nécessité de hâter la paix. Des gens qui ne courent d'ailleurs aucun risque, eux, dans leurs bureaux de rédaction, nous répondirent: il faut continuer quelques mois encore et attendre que l'Allemagne soit écrasée.

— Depuis lors, le blocus anglais contre le ravitaillement allemand semble avoir échoué. Les vivres ont duré assez pour que la nouvelle récolte ait pu être attendue tranquillement et en ce moment, personne ne parle plus d'affamer l'Allemagne.

Les matières premières s'épuisent, disait-on, encore un peu et les munitions leur manqueront. Et depuis lors la formidable offensive contre les Russes leur a coûté une vraie débauche de munitions de tous genres et rien ne laisse supposer qu'ils soient à court.

On estimait que les territoires envahis donnaient trop d'avantages aux Allemands, qu'il fallait que le jeu s'améliorât pour les Alliés. Depuis lors la Prusse orientale a été abandonnée par les Russes, la Galicie reconquise par les impériaux, la Pologne envahie, puis les provinces balkaniques et des places de guerre, des forteresses, des fleuves, des voies de communication ont été conquises?

La dernière offensive française a donné de grands espoirs, soit, mais, sans vouloir déprécier sa valeur, il faut, quand on ne prend point ses désirs pour des réalités, reconnaître que le terrain conquis est bien peu de chose comparé à celui qu'il faudrait conquérir pour libérer le sol par la force des armes.

On s'est rabattu sur les Balkans, la Grèce et la Roumanie n'attendaient qu'un signal et la Bulgarie verrait ainsi les aspirations personnelles de son roi allemand paralysées. Du coup les Dardanelles tombaient et Constantinople était prise.

S'il n'y avait que des souhaits à faire, mieux vaudrait certainement souhaiter des défaites allemandes que des victoires. Mais c'est avec les faits qu'il faut compter, et c'est devant la réalité qu'il faut s'arrêter, c'est avec elle qu'il faut se mesurer.

Jusqu'à ce jour, quelles prévisions militaires se sont-elles confirmées? Aucune, sauf la longueur des hostilités. La France a offert une résistance inattendue, l'Allemagne une endurance terrifiante, la Turquie un acharnement surprenant, l'Autriche une vitalité qu'on a trop narguée.

Et demain, demain, de quoi sera-t-il fait? Nul ne le peut dire. Français, Allemands, Russes, Anglais, sont tous convaincus d'avoir le dernier mot. Il y aura des vainqueurs, qui sera-ce?

Nous disons, en sourdine: les Alliés, parce qu'ils nous sont sympathiques. Nos compatriotes de l'est disent: les deux empires, ça ne fait pas de doute!

L'homme raisonnable dit: nul ne sait.

Or, essayez d'envisager que dans un an et après avoir fait des sacrifices énormes, le sort des armes soit défavorable à la Quadruple-Entente. Les événements des Balkans ne permettent pas d'écarter cette hypothèse sérieusement. Les conséquences pour l'Europe et pour le monde latin sont effrayantes. Ce serait la ruine intérieure et

extérieure pour la France particulièrement. Aujourd'hui, sous la pression populaire que nous voudrions provoquer, elle serait sauvée et sa situation politique et financière lui permettrait une résistance beaucoup plus prompte que celle de l'Allemagne.

Que dans un an de guerre, elle arrive par des avantages militaires à imposer la paix aux deux empires, aura-t-elle des atouts lui permettant d'obtenir davantage? C'est très problématique, mais, ce qui ne le serait pas, ce serait le lourd sacrifice en hommes, en argent, en richesses de toute sorte qu'elle aurait fait.

E.-P. G.

Un coup de jarnac

La «Berner Tagwacht» a publié la lettre ci-dessous que nous traduisons à l'intention de nos lecteurs, car elle démontre les manœuvres des compagnies d'assurances dans le but d'exploiter le plus longtemps possible encore les ouvriers victimes d'accidents.

«Vous vous êtes élevés ces derniers temps à plusieurs reprises contre les tentatives de certains milieux de retarder l'entrée en vigueur de l'assurance maladie et accidents. Avec raison vous avez mentionné que ces revendications n'ont nullement été formulées par souci de rétablir l'équilibre financier dans le ménage fédéral. Peut-être vous intéressera-t-il d'apprendre comment se réalisa la revendication réactionnaire.

Lorsque l'Assemblée fédérale eut terminé la discussion de la loi sur l'assurance maladie et accidents, les représentants des compagnies d'assurances se réunirent immédiatement. Ils introduisirent le referendum et dépensèrent un fol argent dans la lutte qui suivit. Mais aussi élevée que put être la somme que ces messieurs dépensèrent pour leur action contre la loi d'assurances, l'enjeu des frais en valait bien la peine, car si la loi avait échoué, les dividendes auraient ensuite largement compensé le montant sacrifié.

Comme il est connu, la campagne a échoué. Le peuple refusa de suivre les chasseurs de dividendes et adopta le projet. Mais parce que la guerre a éclaté, ces mêmes gens croient pouvoir reprendre la lutte. La revendication que l'entrée en vigueur de la loi soit retardée de quelques années fut à notre connaissance exposée en premier lieu à Berne par le professeur Steiger. Mais M. Steiger n'en est pas l'auteur. Les auteurs sont les mêmes compagnies qui introduisirent en son temps le referendum contre la loi. Il y a environ quatre semaines que leurs représentants se réunirent à Zurich et sur cela, M. le professeur Steiger commença sa campagne dans les «Basler Nachrichten». M. Steiger était déjà autrefois un adversaire déclaré de l'institution du monopole. Que les intéressés des assurances privées se réjouissent de son appui, provient aussi bien de son attitude à l'égard du monopole d'Etat, que du fait que M. Steiger fut en son temps choisi comme expert financier par le Conseil fédéral. M. Steiger a aussi préparé un exposé sur la situation financière générale de la Confédération. Il pourrait ainsi sembler que la revendication de suspendre l'assurance maladie et accidents introduite par lui, partirait de ses connaissances financières du ménage fédéral. En réalité, il se trouve derrière la revendication d'autres motifs et d'autres personnes et il suffit de mentionner l'assemblée des représentants des compagnies d'assurances à Zurich, pour comprendre, au fond, de quoi il s'agit.

En tout cas, la classe ouvrière fera bien de ne pas quitter des yeux ces gens qui, maintenant, soi-disant par souci des finances d'Etat, veulent entraver un progrès social, car les Compagnies d'assurances n'ont pas seulement de grands moyens, elles ont aussi de l'influence sur la politique du pays. Et le fait que le Conseil d'administration chargea le directeur de l'institution du choix des agents d'assurances d'Etat, que celui-ci tire tout son monde des Compagnies d'assurances et que lui-même fut en son temps du côté des adversaires de la loi, rend la prudence doublement nécessaire.

La classe ouvrière est donc avertie, à elle à ouvrir l'œil et le bon.

Ouvriers, soutenez tous la «Sentinelle», le journal qui défend vos intérêts.

Le gouvernement allemand contre l'opposition socialiste

On mande de la frontière suisse, à l'«Humanité»:

La sévérité avec laquelle les autorités allemandes poursuivent actuellement les éléments socialistes de l'opposition prend de plus en plus le caractère d'une véritable terreur. Depuis des semaines on sent que le gouvernement juge le moment opportun pour entreprendre une action systématique contre l'opposition. En effet, les perquisitions opérées dans les différentes villes, grandes et moyennes, sont devenues extrêmement nombreuses; mais on a défendu à la presse d'en parler trop fréquemment, à cause de l'impression mauvaise que cela pourrait faire à l'étranger; l'action gouvernementale semble être facilitée par l'attitude de quelques individus appartenant à la majorité, qui ne reculent même pas devant la dénonciation des opposants. J'ai sous les yeux une lettre d'un camarade de la minorité d'une des plus grandes villes de l'Allemagne centrale, qui dit:

«Vous ne pouvez pas vous imaginer quelles sont les difficultés que nous devons vaincre en cherchant à contre-balancer l'action funeste des majoritaires. Vous ne pouvez pas avoir une idée de la bassesse des moyens qu'ils emploient contre nous. Rien, rien ne leur semble trop répugnant; même pas la dénonciation policière. Je connais plusieurs cas où des camarades, appartenant à la minorité et jouant un certain rôle, furent subitement mobilisés, quoique leur tour ne fût pas encore venu, et nous avons les preuves qu'ils l'avaient été à la suite de dénonciation des majoritaires. Et pour vaincre toute l'amertume, tout le dégoût qui vous prend, croyez-moi, il faut une bonne constitution et une confiance solide dans l'avenir de l'Internationale socialiste. Mais, néanmoins «Vive l'Internationale!»

Les arrestations qui ont eu lieu ces jours derniers dans les pays rhénans, à Berlin et dans certaines autres villes laissent supposer que le mouvement des opposants progresse malgré tous les obstacles qu'il rencontre. Il semble que ce sont surtout les différentes feuilles volantes qui ont été distribuées clandestinement qui inquiètent le gouvernement. On a recherché d'où pouvaient bien sortir les feuilles intitulées: «Qui est responsable de la guerre?» «La folie annexionniste», «La Guerre et le prolétariat» et la pétition dite «des 200 fonctionnaires», adressée il y a quelques mois au comité directeur de la social-démocratie et dont la diffusion a eu lieu à travers l'Allemagne entière. Jusqu'ici, les autorités avaient supposé, d'après leur propre aveu, que ces imprimés venaient de Suisse. Mais d'après certaines communications qu'elles viennent de faire parvenir à une partie de la presse, tous ces imprimés auraient été faits en Allemagne. La police aurait découvert qu'ils sont sortis de l'imprimerie Max Noster, à Berlin, et que les auteurs seraient Karl Liebknecht, le Dr Meyer, rédacteur au «Vorwärts», et l'écrivain Eberlein de Mariendorf. Les deux derniers et l'administrateur de l'imprimerie Noster, M. Wiegand, ont été arrêtés il y a quelques jours. 12,000 exemplaires de la feuille intitulée: «Le prolétariat et la guerre» ont été confisqués. Récemment déjà, on avait confisqué dans une autre imprimerie un nombre encore bien plus élevé de feuilles volantes.

La presse de droite se réjouit naturellement des mesures prises contre l'opposition. Le grand journal ultra-annexionniste, la «Rheinisch-Westfälische Zeitung», écrivait ces jours derniers:

«La patience de nos autorités a duré assez longtemps. Il était temps de mettre les mains sur une certaine sorte de gens dont les machinations constituent une haute trahison. Déjà, maintes fois, nous et d'autres journaux qui veulent le bien-être de notre peuple nous avons demandé qu'on agisse sans pitié contre eux, vu qu'ils mettent l'unité de notre peuple dans un danger extrême.

Enfin, se dira-t-on, nos autorités se sont décidées à agir fermement. L'exemple qui vient d'être donné produira, espérons-nous, une frayeur assez forte pour briser à jamais le métier des coreligionnaires de Liebknecht. Le premier pas a été fait par nos autorités lorsqu'elles ont examiné à la loupe l'activité du «Bund Neues Vaterland» que nous avons déjà caractérisée à maintes re-

prises. Elle a contribué à faire du tort à notre réputation à l'étranger et à donner une image tout à fait fautive de la volonté exacte du peuple allemand. En intervenant énergiquement, nos autorités ont montré quelle est la véritable volonté du peuple allemand. *Nous ne tolérerons plus de faiseurs de querelles, parmi nous!*

C'est la « Rheinische-Westfälische Zeitung » qui a souligné la dernière phrase. Elle cherche avec une démagogie parfaite à mêler le « Bund Neues Vaterland » aux arrestations d'une série de socialistes et cela montre quelle haine inspire cette organisation bourgeoise aux plus violents réactionnaires. Fait plus intéressant encore, on voit poindre l'aube d'une certaine campagne contre M. von Bethmann-Hollweg lui-même...

HOMO.

Echos de la guerre

Les oiseaux en temps de guerre

Le tumulte des armes et les détonations d'artillerie n'exercent pas la même impression sur toutes les espèces de volatiles. Tandis que quelques-unes ne semblent point s'émouvoir, d'autres s'épouvantent et s'enfuient. Dans le Nord de la France, au milieu des horreurs d'une bataille, des merles noirs se tiennent sur des buissons, pratiquant la plus stricte neutralité. L'alouette égale les combattants par sa chanson matinale. Des couples d'hirondelles vont nicher jusque dans les recoins des tranchées, où, grâce à l'humanité des soldats on ne les laisse manquer de rien. L'étrémeau et le bruant gris n'ont pas peur de la guerre. Par contre, le bruant jaune, les mésanges, les pinsons, les chardonnerets, ont presque entièrement disparu. Les perdrix et les busards s'envolent de toute la force de leurs ailes pour échapper aux bombes et aux balles. L'Angleterre est devenue un lieu de refuge, une sorte de paradis terrestre pour les oiseaux fugitifs. Mais là aussi ils peuvent être atteints par les avions lanceurs de projectiles.

Le cuirassé plein de crevettes

Les Allemands proclamaient dernièrement à Bruxelles, par voie d'affiches, qu'ils venaient de couler un grand cuirassé anglais. Les Bruxellois, toujours « zwanzers » n'ont rien eu de plus pressé que d'ajouter sous les dites affiches ces mots: « Vol van yerwood » qui signifient: « Plein de crevettes ». Ce qui semble impliquer que cette grande victoire navale a tout simplement été remportée sur un petit bateau pêcheur.

Les Allemands furieux font rechercher, sans succès, les auteurs de la plaisanterie.

L'eau de Cologne

On affirme que dans un grand nombre de pays où la vente de l'eau-de-vie est interdite on s'est mis à boire de l'eau de Cologne.

Le prince Obelensky, capitaine-général de Pétrograd, vient d'ordonner que dorénavant il sera interdit de vendre de l'eau de Cologne au détail. Il sera permis d'en mettre en vente dans des bouteilles originales du poids d'une livre au moins. Les contrevenants s'exposent à une amende de trois mille roubles.

La grève du textile terminée en Italie

(H.) Près de quarante mille ouvriers et ouvrières, pendant six jours, ont soutenu avec énergie et dignité le mouvement de salaire engagé dans le Haut-Milanais. Les patrons ont dû accorder une augmentation sensible (20 % environ). Les syndicats catholiques sortent passablement diminués de cette aventure.

Une ordonnance du général Wille

Le commandant de l'armée suisse a envoyé au Bureau de la presse de l'armée, l'ordonnance suivante, communiquée également à la presse suisse:

Quartier-Général,

Berne, le 11 octobre 1915.

Au bureau de la presse de l'Armée.

La République démocratique ne peut être saine et forte, à mon avis, que si l'avantage de l'Etat passe avant tous les autres, et dans les temps que nous traversons, l'intérêt public commande d'éviter tout ce qui porte atteinte à la considération de notre force militaire à l'étranger, ébranle la confiance du peuple en son armée et la marche du service, et fait douter le soldat de la dignité des supérieurs à qui il doit l'obéissance absolue. Si toutefois des rédactions de journaux sont d'une autre opinion, on ne doit pas leur défendre de publier les faits de la vie militaire qui leur sont rapportés, ni les empêcher de mettre au pilori à côté du chef qu'elles accusent, la conception et la direction du service dans l'armée.

Mais cette liberté crée pour le commandant en chef le devoir de tout faire, pour que rien dans la vie militaire ne donne une occasion justifiée de noircir l'armée, et que les journaux ne publient jamais que la vérité nue! Il arrive souvent aujourd'hui que les histoires rapportées aux journaux sont inventées de toutes pièces. Bien des actions inoffensives, racontées avec art, se transforment en une faute digne de la punition et du mépris. Je ne connais pas un seul cas où le récit ait été objectif, simple, sobre et tel que l'événement s'est réellement passé.

Dans tout cela nous avons notre part de faute, car, tant que nous l'avons pu, nous n'avons pas considéré comme un devoir de service de prêter attention à ces publications, et quand la sensation produite par elles nous y a forcés, nous n'avons pas procédé de la façon voulue.

Cela doit changer. Nous avons le devoir d'empêcher la destruction de la confiance et de l'assurance qui rendent l'armée apte à la guerre.

J'ai donc ordonné ce qui suit:

Toute accusation rapportée par un journal fera l'objet d'une enquête consciencieuse. Si elle établit la vérité des faits relatés, on prendra les mesures appropriées pour fermer au verrou la porte au retour des manquements signalés, et l'on en informera la rédaction du journal.

Mais s'il résulte de l'enquête que la communication est une pure invention, ou qu'un événement sans importance a été exposé d'une façon contraire à la vérité, parce que cette déformation seule permettait d'atteindre le but voulu par l'auteur, soit de rabaisser dans l'opinion publique le service dans notre armée et d'ébranler l'autorité des supérieurs, l'on soumettra au jugement des tribunaux militaires le délit ainsi commis par ce journal.

Une recherche même tout à fait superficielle des mobiles du correspondant ou du donneur de nouvelles pourrait faire gravement douter, dans la plupart des cas, de l'exactitude de ses informations. Je pars néanmoins du point de vue qu'aucun journal de notre pays n'admet dans ses colonnes des communications de nature à déconsidérer notre force militaire, et à ébranler l'autorité des chefs, sans croire à leur absolue vérité. Je considère donc qu'il est du propre intérêt des rédactions de journaux de s'enquérir en lieu sûr de l'exactitude d'une nouvelle avant de la publier. Les commandants de troupes et les autres autorités responsables sont invités à répondre à de pareilles questions, en exposant de façon complète et consciencieuse l'exacte vérité, mais en sauvegardant le point de vue militaire.

Adrien Renaud, qui lui servirait, en même temps, le porte-carnier.

Le garde-chasse, pas plus que nul autre, ne parut se soucier de cet individu qu'il ne connaissait point.

Ce dernier remit parfaitement le jeune homme vis-à-vis duquel il s'était trouvé à deux reprises et dont il se rappelait le visage.

Quant à Raoul, il lui suffit de voir son beau-père échanger quelques paroles avec lui pour être certain de son affaire.

La chasse du lendemain n'était point une chasse à courre.

Il y en avait eu deux de ce genre tout récemment, et l'on décidait que l'on tirerait le chevreuil à l'embuscade, sans chevaux et sans piqueurs.

Les dames y prendraient part, vêtues, ainsi que le comportait la circonstance, de jaquette de drap, jupe courte, guêtres montant jusqu'aux genoux.

Deux d'entre elles ne descendirent point à l'heure dite, le matin, dans la cour.

Mme Orris avait déclaré, la veille, que seule la chasse à courre ne la fatiguait point, elle s'abstiendrait le jour suivant.

Et Mlle Raminoff, un peu souffrante depuis deux ou trois jours, avait prévenu qu'elle ne suivrait pas celle-là.

On comptait une dizaine de chasseurs hommes.

Le comité féminin se trouvait représenté par moitié.

Naturellement, Mme de Marclilly, était en tête.

Un vaste carré était désigné de la veille comme centre du rabattage.

Il n'est pas possible de faire preuve de sentiments plus respectueux envers la presse, gardienne de nos intérêts publics. Mais ce respect même exige absolument que l'on procède, avec tous les moyens à disposition, contre les publications qui discréditent, à la légère ou sciemment, en répandant de fausses nouvelles, l'institution qui a pour notre pays l'importance la plus grande dans ces temps difficiles.

Le bureau de la presse de l'armée est chargé de communiquer ce qui précède aux rédactions de journaux. Il leur exprimera en même temps ma prière, de bien vouloir suspendre leur lutte de principe contre ce qu'ils appellent « le militarisme », jusqu'au moment où nous serons sûrs de ne pas avoir besoin de notre armée pour protéger notre indépendance et avec elle les principes politiques et sociaux de notre république démocratique, au cours de la grande guerre entre les peuples de l'Europe.

J'ai adressé aux commandants de troupes la circulaire ci-jointe (nous la publierons demain. — Réd.), qui peut être communiquée aux rédactions de journaux pour leur orientation.

Le général: WILLE.

Dans la métallurgie allemande

(H.) Le «Metallarbeiter-Zeitung» d'Allemagne publie chaque semaine un tableau résumant la situation de la Fédération des ouvriers métallurgistes. Le numéro du 9 octobre indique pour la semaine du 12 au 18 septembre: Au début de la semaine 257,489 membres (500,000 environ avant la guerre), à la fin de la semaine 254,295. Sur les 3194 ouvriers sortis se trouvent 2017 syndiqués appelés sous les armes.

Le nombre des chômeurs s'élevait à 3233, soit du 1,3 %. On leur a distribué 8537 marks en secours.

Un socialiste vice-président de la Chambre hollandaise

Le camarade Schaper a été élu vice-président de la Chambre des députés. Schaper appartient à l'aile droite du parti. Il a été beaucoup parlé de lui ces temps derniers à cause de son activité dans le Comité contre la guerre. Les journaux réactionnaires sont furieux et ne peuvent rien faire de mieux que de rappeler les conflits que le tempérament vigoureux de notre ami a provoqué avec le président de la Chambre.

NOUVELLES SUISSES

Le trust d'importation

L'assemblée générale de la S. S. S. a délégué son président, M. Hirter, conseiller national, M. von Arx, assistant du comité directeur, député au Conseil des Etats, ainsi que le directeur de la société, M. Grobet-Roussy, pour se rendre ces jours prochains à La Haye pour étudier l'organisation du trust d'importation de la Hollande.

Dörflinger grâcié

Le département politique a reçu de Berlin la communication que Dörflinger, condamné à mort à Mulhouse pour espionnage, a été grâcié par l'empereur d'Allemagne à la suite de l'intervention du Conseil fédéral.

Les peines militaires. — Hier matin, le Conseil fédéral, usant de ses pleins pouvoirs, a décidé toute une série de modifications au code pénal militaire dans le sens d'une réduction apportée au minimum de certaines peines.

—o—

THURGOVIE. — Un déserteur allemand est arrivé dimanche soir à Romanshorn dans un petit bateau à ra-

Il n'y avait plus que les places à distribuer.

Le comte de Marclilly et M. Orris se chargèrent de ce soin.

Romain Fabre fut placé à dix pas de la hutte où étaient entrés ensemble celui qui orlonnait son assassinat et celui qui devait l'exécuter.

Il tournait le dos à la bâtisse en ruines, séparé d'elle par un épais fourré.

Adrien Renaud, en sortant par la fenêtre faisant face à la porte, et rampant jusque-là, était certain de ne pas se faire voir, le jeune chasseur se trouvant seul dans ces parages.

Le fusil bien ajusté à l'épaule, la main ferme, à travers les branches, il lui envoyait en plein dos la décharge préparée à l'avance et fatalement meurtrière.

A peine tout le monde à son poste, il devait commencer ses circonvolutions autour du carré, afin d'arriver à la lutte la plus vite possible.

Il ne s'agissait pas d'attendre que le gibier rabattu dans cette direction entraîna le jeune homme derrière lui, comme il arrive au chasseur fougueux qui oublie la consigne.

Le coup devait être fait avant qu'il n'eût éprouvé la velléité de bouger de sa place.

Orris avait choisi la sienne vers le milieu du carré, assez loin de sa victime pour qu'il ne pût être en rien responsable de l'accident si on s'avisait d'en rendre quelqu'un responsable, et pas assez pour ne pouvoir, à la première alarme, arriver sur les lieux et se rendre compte s'il s'en trouvait bien à jamais débarrassé.

Les chasseurs, à moins d'enfreindre le règlement, tout en connaissant leur position

mes. Il s'était évadé de la caserne de Ravensburg. Le fugitif a été arrêté et amené devant le commandant territorial de Saint-Gall.

JURA BERNOIS

SAINT-IMIER. — *Piteuse mentalité.* — (Corr.) — A maintes reprises, j'ai manifesté mon étonnement de ce qu'on laisse subsister le nom de « Pré aux bœufs » à la maison d'éducation de Sonvilier, pour enfants vicieux. Cette dénomination écoeuvrante doit disparaître, car des enfants, quoique vicieux, ne doivent pas être confondus avec des bœufs. Mais mon étonnement se transforme en indignation, c'est en lisant le No 240 du «Jura Bernois», sous la rubrique «Conseil municipal», où il est dit: «A la suite d'un rapport de la commission d'école primaire, au sujet d'un écolier qui a renouvelé sa mauvaise conduite, le Conseil décide de donner suite à la demande d'internement du dit, au Pré aux bœufs.»

D'un autre côté, je lis dans le même numéro du dit journal, sous rubrique «Concours de petit bétail»:

«Le jury a décerné les récompenses suivantes: Verrats: Maison d'éducation de Sonvilier, fr. 15. — Truies: Maison d'éducation de Sonvilier fr. 14; idem 10 fr.; idem, 10 francs.»

Amis lecteurs, vous voyez ce qu'on fait du genre humain: on le place au Pré aux bœufs; tandis que les verrats et les truies sont logés à la Maison d'Education à Sonvilier.

Invitation à tous de protester et au gouvernement de changer ce nom indigne.

GAF.

— Nos annonces. — Nos lecteurs sont rendus attentifs à l'annonce de la Coopérative de consommation paraissant ce jour.

Conseil général de Neuchâtel

Séance du lundi 11 octobre à 8 h. du soir.

Présidence de M. G.-E. Perret, président.

Création d'un poste d'inspectrice à l'assistance publique. — Cette question a été en partie résolue lors d'une séance de la fin de l'année dernière. Un poste provisoire de fr. 1500 avait été inscrit au budget de 1915. Il s'agit de rendre aujourd'hui ce poste définitif.

L'arrêté portant création d'un poste d'inspectrice de l'assistance publique est appuyé par plusieurs conseillers généraux. D'autres demandant que cette question soit renvoyée à une commission.

Par 33 voix, la prise en considération est votée; il est renvoyé à la Commission du budget.

Compteurs d'électricité. — Le Conseil communal propose de réduire de fr. 6 à fr. 3 la location et l'entretien des compteurs de courant.

Linger voudrait voir d'autres modifications apportées au règlement sur les taxes de l'électricité.

M. de Meuron explique qu'il s'agit d'une mesure transitoire. Une suppression complète de taxe est impossible actuellement. Le fait d'avoir réduit cette taxe de moitié représente une diminution de recettes d'une dizaine de mille francs.

Stroele estime que la taxe actuelle est beaucoup trop élevée. Au bout de six ans, le prix du compteur est payé.

Le rapport présenté par le Conseil communal est pris en considération par 31 voix puis renvoyé à la commission du budget de 1916.

Eclairage électrique de Fresens et Montalchez. — Par 32 voix, le rapport à l'ap-

réciroque, ne pouvaient que difficilement s'apercevoir, même de voisin à voisin.

Lui ne pouvait que deviner l'endroit où se tenait Raoul.

La chasse commençant à onze heures, devait finir vers quatre heures.

Le signal, pour Adrien, serait la première fusillade nourrie qu'il entendrait éclater.

Lorsque commencèrent les décharges successives, André Orris tressaillit.

Le temps passa.

Les rabatteurs avaient fort à faire, le gibier ne se laissant point forcer aussi facilement qu'on l'espérait d'abord.

Aucune pièce sérieuse n'avait encore été touchée.

Et chacun gardait son poste, tout en sentant venir l'impatience et la lassitude.

Une terreur assaillit de plus en plus fréquemment Orris.

Renaud, au dernier moment, ne reculerait-il pas?

Il ne lui semblait pas, le matin lorsqu'il le quittait, entièrement résolu.

Ce dernier lui avouait même qu'il ne savait pas encore si, au moment de presser la détente, il ne jetterait pas son arme, s'il ne s'enfuirait pas avant d'avoir tiré.

(A suivre.)

FEUILLETON DE «LA SENTINELLE»

191

BAISER DE MORT

par

Georges MALDAGUE

(Suite)

Puis, les deux hommes causèrent à voix basse, accompagnant leur dialogue de gestes rapides, sortant de la hutte et y rentrant pour en ressortir et y rentrer encore.

Il n'y avait à cette maisonnette que deux ouvertures.

Celle de la porte, béante, les gonds abîmés ne supportant plus depuis longtemps le battant.

Et dans la muraille opposée, en face de cette porte, une fenêtre étroite par laquelle cependant un homme pouvait passer.

Adrien en fit l'expérience devant celui dont il acceptait décidément les propositions.

Ils se séparèrent après deux ou trois promenades d'investigations autour de la cabane.

Cet après-midi, avait lieu la réunion chez le garde-chasse.

Le comte de Marclilly, M. Orris, Romain Fabre et quelques autres s'y trouvaient.

On enrôla les rabatteurs.

M. Orris arrêta pour son propre compte

Demandez partout les cigarettes
MARYLAND VAUTIER
les meilleures de goût français
Favorisez l'Industrie nationale

pui de ce projet est pris en considération. Un crédit de 16,000 francs est accordé pour l'exécution des travaux.

Plan d'aménagement des forêts du Champ du Moulin et construction de chemins de dévestiture. — Par 31 voix le rapport est pris en considération, puis par 13 voix contre 9, le renvoi à une commission est voté. Cette commission est composée de MM. Martenet, Haefliger, Ch. Borel, Ant. Crivelli, P. Matthey-Schoek, Dr de Marval, H. Spinner.

Pour les sans-travail. — M. Ant. Crivelli présente une motion invitant le Conseil communal à ne pas exclure des chantiers de sans-travail les ouvriers des Etats confédérés n'ayant pas adhéré au concordat intercantonal. M. Crivelli insiste pour que, comme par le passé, des confédérés et même des étrangers soient admis sur les chantiers de sans-travail.

Liniger estime que, si l'on sait traiter de chers concitoyens les Suisses d'autres cantons en temps d'élections, il faut aussi savoir leur accorder un morceau de pain lorsqu'ils se trouvent dans le besoin.

Par 26 voix contre 1, la motion Crivelli est prise en considération et renvoyée au Conseil communal.

Heure des séances. — Un groupe de conseillers généraux radicaux et libéraux présente une motion demandant à ce que les séances du Conseil général soient dorénavant — lorsque l'ordre du jour ne sera pas trop chargé, — convoquées à cinq heures de l'après-midi.

Cette motion est signée par dix-neuf conseillers généraux. Elle sera développée au cours de la prochaine séance.

Service du gaz. — Un groupe de conseillers généraux dépose une motion au sujet de l'installation du gaz au quartier des Deurres. La discussion de cette question est renvoyée à la prochaine séance.

Séance levée à 9 h. 30.

CANTON DE NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

Assemblée du parti. — La prochaine assemblée du parti socialiste, section Neuchâtel-Serrières, aura lieu le vendredi 15 octobre, à 8 heures du soir, au Grütli. — Ordre du jour: Celui publié par la «Sentinelle» pour l'assemblée cantonale des délégués qui aura lieu à Neuchâtel. Pour cette assemblée, il ne sera pas envoyé de carte de convocation.

LE LOCLE

Parti socialiste. — Une assemblée générale du Parti aura lieu vendredi prochain, 15 courant, à 8 heures du soir, au Cercle ouvrier. — Ordre du jour: Examen de la situation. — Ordre du jour de l'assemblée cantonale du Parti, le 24 courant. — Programme d'hiver, etc.

Nous insistons auprès de tous les camarades pour qu'ils assistent nombreux à cette importante séance. Le Comité.

LA CHAUX-DE-FONDS

SOCIÉTÉ D'ÉDITION. — Le Comité de la Société d'Édition est convoqué d'urgence pour ce soir, à 8 h. 15, au Cercle Ouvrier. Présence indispensable.

Trop indiscret. — Le «National Suisse» nous a posé trois questions qui frisaient l'indiscrétion. Il nous vint au premier abord l'idée de lui rappeler sa manière de pirouetter quand nous avions l'audace de lui poser des questions d'une certaine gravité. — Voyez-vous ces gens, disait-il, qui s'imaginent que nous sommes là pour leur répondre. Et... passez muscade.

Nous avons donc répondu avec précision, avec bonne grâce, avec empressement même.

Et voilà mon gaillard qui, devant ce succès, s'oublie, devient indiscret, pose de nouvelles questions. Ah! non, cela devient gênant qu'un tel attachement. Encore un peu et il nous demandera de lui soumettre le texte de nos recours.

Allons, soyons gentils. Quand le «National» nous aura promis de répondre aux questions que nous lui poserons, et de ne plus filer par la tangente, quand il nous promettra d'être aussi bien élevé que la «Sentinelle» nous reprendrons la conversation.

Jeunesse Socialiste. — Séance ce soir mercredi, à 8 1/4 heures, au Cercle ouvrier. Ordre du jour très important.

Chorale l'Avenir. — Assemblée du Comité, ce soir mercredi, à 8 1/2 h., au Cercle.

Concert. — La Société de Musique qui avait suspendu son activité l'an dernier, s'est décidée à sortir de son silence. Tenant compte de la situation, elle n'organise pas une saison d'abonnement, mais elle entreprendra quelques concerts, sans orchestre.

Le premier est fixé au mercredi, 27 octobre.

Le quatuor à cordes réputé de Zurich et Armand Crabbé, 1^{er} baryton du Théâtre Royal de la Monnaie, à Bruxelles, s'y feront entendre.

Le prix ordinaire des places sera réduit et le bénéfice versé à la Caisse locale de secours. Les anciens abonnés bénéficieront d'un délai de priorité pour retenir leurs places habituelles.

Feux de cheminées. — Les ramoneurs sont occupés ces jours-ci à brûler quelques cheminées, entre autres à la rue du Nord.

Les passants n'ont donc pas de raison de s'alarmer s'ils aperçoivent, ici ou là, de forts dégagements de fumée.

CHRONIQUE SPORTIVE

Football

A. S. F. — Les matches du championnat de l'Association suisse de football ont commencé dimanche le 3 octobre. Tous les clubs de série A, excepté le F. C. Baden prennent part au championnat. — Le premier dimanche nous a apporté des résultats inattendus. Dimanche dernier, le tableau avait déjà changé, toutes les équipes ont travaillé avec une énergie extraordinaire et les places de sports étaient partout fréquentées par un nombreux public. St-Gall continue à dominer en battant Blue Stars par 2 à 0 et la nouvelle équipe Ver. Winterthur-Veltheim triomphe de Brühl par 1 à 4. Aarau sur son terrain bat Young Fellows par 2 à 0. Dans la Suisse centrale, les matches ont été très palpitants. Les résultats des victoires Young-Boys-Etoile, 1 à 0. Chaux-de-Fonds Berne, 1 à 0 et Bâle-Bienne en sont la preuve. — Enfin, en Suisse romande, nous enregistrons seulement deux victoires, celles de Montriond sur Stella (5 à 3) et de Genève sur Narcisse, Montreux (3 à 2). Servette et Cantonal ont fait match nul à Colombier en marquant chacun 2 goals.

LA GUERRE

La situation

Avec un admirable héroïsme la Serbie fait front contre le nouvel envahisseur et les premiers coups qu'elle lui porte sont victorieux. Mais pourra-t-elle tenir longtemps et attendre l'arrivée des secours de Salonique? Voici que les Bulgares, brusquement, sans déclaration de guerre, attaquent les Serbes dans le dos. Horrible page d'histoire.

Les Russes annoncent un succès sur la Strypa.

Le prince Chechataf, libéral, ministre de l'intérieur en Russie, a été mis à pied par décret impérial et remplacé par M. Kvostof, président du groupe de droite. On attend avec impatience les déclarations de M. Viviani et de sir Ed. Grey sur la situation générale.

FRONT FRANCO-ALLEMAND

Communiqué français Combats nocturnes

Les combats se sont continués au cours de la nuit aux abords des tranchées que nous avons conquises hier au nord-est de Souchez et sur les hauteurs de la Folie. Le nombre des prisonniers restés entre nos mains atteint le total de 150.

On ne signale sur le reste du front qu'un bombardement violent réciproque en Lorraine, dans la région de Reillon et d'Amberviller.

FRONT BALKANIQUE

Une victoire serbe Communiqué serbe

Situation pendant la journée du 9 et la nuit du 9 au 10 octobre:

«Sur le front du Danube, des combats acharnés sont livrés sur les positions d'Anatème, au sud de Ram, où nos troupes ont repoussé les attaques de l'ennemi.

«Sur la partie du front entre la Mlava et la Morava, nous avons passé à l'offensive et rejeté l'ennemi sur la rive du Danube. Nous avons pris quatre obusiers et quatre mitrailleuses: ne pouvant les emporter, nous les avons démontés.

«Sur la partie du front entre Smederevo et Godomina, l'ennemi a été empêché de continuer le passage du fleuve. Un détachement ennemi qui avait traversé le fleuve près de Smederevo a été en partie anéanti en partie noyé.

«A Belgrade, après une forte préparation d'artillerie, l'ennemi a tenté de prendre d'assaut le Grand-Vratchar et Dedigné. Il a été repoussé avec de lourdes pertes. Sur le front de la Save l'ennemi a tenté également de s'emparer des positions de Zabregie et de Kratinska, il a échoué.

«Nous avons également rejeté les attaques ennemies à Matchra, vers Obrenovatz et à Baitva.

«Sur le front de la Drina, plusieurs détachements ennemis ont franchi la rivière sur le secteur Tsrna-Botra-Badovintze et ont tenté d'avancer, mais ils ont échoué; nous conservons toutes nos positions.

«Sur le reste du front, rien d'important.»

Les Bulgares attaquent les Serbes dans le dos

Niche, 12 octobre.

Les Bulgares nous ont attaqués sur le front Kujazevatz. (Havas.)

20,000 blessés à Semlin

On mande de Kronstadt que la ville d'Orsova a dû être évacuée par les Autrichiens par suite du bombardement intense de l'artillerie serbe. De nombreux bâtiments et une caserne situés au bord du Danube ont été détruits.

On mande de Semlin que plus de vingt mille blessés austro-allemands sont arrivés dans cette ville. Les Austro-Allemands subissent d'énormes pertes sur tous leurs fronts.

Près de Chabatz les Serbes se sont emparés d'une batterie ennemie et ont forcé l'ennemi à se retirer.

Du côté de Semendria les Allemands n'ont pas pu conserver leurs positions.

La Roumanie marcherait contre les Austro-Allemands et contre les Bulgares

On mande de Rome à l'«ECHO de Paris» de source bien informée: Au cours des derniers entretiens avec les représentants de la Quadruple-Entente, M. Bratiano a fait prévoir comme certain le concours de la Roumanie contre la Bulgarie et les Austro-Allemands.

SUR MER

Un transport français portant deux mille tirailleurs algériens torpillé

(Wolff. Retardée le 9 octobre). Le capitaine du transatlantique grec «Patris» rapporte qu'il a reçu dans la nuit du 7, des appels au secours du transport de troupes français «Samblin-Haver», qui avait été torpillé par un sous-marin allemand et qui sombrerait à environ cent milles marins à l'est de Malte avec environ deux mille tirailleurs algériens à bord.

Quand le «Patris» arriva sur les lieux de la catastrophe, le transport avait déjà coulé avec toutes les troupes qu'il avait à bord. Des torpilleurs anglais réussirent seulement à sauver 90 hommes, la plupart blessés. Le «Samblin Haver» faisait route vers Moudros.

A la Chambre hellénique

Exposé de M. Zaimis.

Importantes déclarations de M. Venizelos.

On mande d'Athènes:

M. Zaimis, président du conseil, a déclaré qu'après un examen minutieux de la situation internationale, actuellement excessivement compliquée, le gouvernement appuie sa politique sur les mêmes bases que la politique suivie par la Grèce depuis le début de la guerre européenne.

«Afin, dit-il, de mieux protéger les intérêts vitaux de la nation, notre neutralité sera armée, et notre attitude dans l'avenir s'adaptera aux événements. Notre attitude sera suivie avec une attention soutenue par le gouvernement, qui aura l'appui des représentants du peuple hellénique dans les heures critiques.»

M. Venizelos répond:

«Personne ne voudrait jeter le pays dans des troubles intérieurs. Etant donnée la situation actuelle, la majorité de la Chambre donnera son appui au gouvernement aussi longtemps que la politique du gouvernement ne renversera pas les bases de sa politique, sur laquelle la Chambre fut déjà appelée à voter.

«S'il n'existait pas de traité avec la Serbie, notre intérêt nous obligerait à sortir de notre neutralité chaque fois qu'un autre Etat voudrait s'agrandir à nos dépens. La question n'est pas de savoir si nous devons faire la guerre ou non, mais il faut savoir quand nous devons entrer en guerre. En tous cas, nous ne devons pas permettre à la Bulgarie d'écraser la Serbie pour nous attaquer ensuite avec toutes ses forces.

L'âme nationale dit que l'intérêt de la Grèce est que la Bulgarie soit écrasée. Si la Bulgarie était victorieuse, l'hellénisme serait complètement détruit.»

M. Venizelos souhaite que la politique du gouvernement soit prouvée meilleure que la sienne.

La discussion a été renvoyée à lundi.

Socialistes italiens

Le Comité directeur du Parti socialiste italien a tenu sa dernière session à Turin, dimanche. Après un aperçu sur ses délibérations, l'«Avanti» écrit:

«Le Parti socialiste italien n'a aucun lien avec les partis bourgeois de l'Italie. Nous voulons conserver la pureté de nos idées et refuser tout contact honteux. Nous voulons maintenir nos mains pures pour le jour du jugement international. Giolitti et Salandra sont pour nous les mêmes. Il est pour nous une satisfaction de... (ici, coup de ciseaux de la censure).

LES DÉPÊCHES

La progression continue en Champagne

PARIS, 12 (Havas). Officiel. — L'ennemi a très violemment bombardé au cours de l'après-midi les tranchées que nous lui avons enlevées par notre action d'hier au nord de Souchez. Le nombre des prisonniers capturés au cours de cette action est exactement de 164, dont trois officiers. Les Allemands ont subi des pertes élevées.

Canonades intenses et réciproques au sud de la Somme, dans la région de Tilleroy et Fiennes, et sur le front de l'Aisne, sur le plateau de Louvron.

L'ennemi ayant encore lancé sur Soissons un certain nombre d'obus, nous avons effectué un tir de représailles efficace sur ses tranchées et batteries.

En Champagne, notre progression continue dans le ravin des Gouttes, que nous dominons à l'ouest sur un front assez étendu. L'ennemi réagit en bombardant nos positions vers les Maisons de Champagne et au nord de Massiges.

Une tentative d'offensive ennemie en Lorraine contre une position avancée sur le front près du pont de Manhoud a complètement échoué devant notre feu et nos tirs de barrage.

Dans les Vosges, après un bombardement intense d'obus de tous calibres, une violente attaque d'infanterie a abordé nos positions

du Linge et du Schratzmaennele. Elle a été complètement repoussée.

Déclarations de M. Viviani à la Chambre française

PARIS, 13. — M. Viviani, président du conseil, a fait au nom du gouvernement, une déclaration sur la situation diplomatique. Il rappelle que, dès le début de la guerre, la question balkanique s'est posée à l'attention du monde. Le Traité de Bucarest a laissé au roi et au peuple bulgares une rancune profonde. Les gouvernements alliés ont cherché à parer à cette situation avec un esprit de justice et de générosité, tentant de refaire l'Union balkanique; mais, malgré les efforts des Alliés, auxquels la Roumanie, la Grèce et la Serbie prêtèrent leur concours, il ne fut pas possible d'obtenir une collaboration sincère du gouvernement bulgare, qui émet des revendications aux dépens des quatre Etats voisins.

Après avoir fait l'historique des pourparlers qui ont abouti à la rupture avec la Bulgarie, M. Viviani ajoute qu'au point de vue moral et des conséquences militaires, nous ne pouvions pas accepter l'isolement de la Serbie, ni la rupture des communications avec nos Alliés.

Pour secourir la Serbie, nous devions passer par Salonique. Dès la mobilisation bulgare, nous engageâmes des négociations avec le président du conseil hellénique. Ceci était d'autant plus naturel que le traité entre la Serbie et la Grèce envisage une agression de la Bulgarie.

On a osé comparer notre action à celle de l'Allemagne violant la neutralité de la Belgique. Les conditions dans lesquelles nous avons débarqué à Salonique et l'accueil reçu suffisent à démontrer l'inanité de ces accusations.

Dès maintenant, la France et l'Angleterre d'accord avec leurs Alliés, se sont pleinement entendues pour porter secours à la Serbie, qui nous a demandé notre aide, et pour assurer au profit de la Serbie, de la Grèce et de la Roumanie le respect du traité de Bucarest, dont nous sommes garants.

Les gouvernements anglais et français sont d'accord sur l'importance des effectifs, selon l'avis de leurs autorités militaires. La Russie se joint à ses Alliés pour secourir la Serbie. Demain, ses troupes combattront à nos côtés. Nous avons fait avec nos Alliés notre devoir. Jamais l'accord n'a été plus entier, plus étroit, entre les Alliés. Jamais nous n'avons eu plus confiance dans la victoire commune.

Les Bulgares repoussés

LONDRES, 12. — La légation serbe a reçu de Nisch la dépêche suivante:

Depuis la nuit dernière les Bulgares ont commencé à attaquer dans la direction de Vlassina. Toutes leurs attaques ont été repoussées avec de lourdes pertes.

(Vlassina est situé à 25 milles de Nisch.)

Pas de journalistes sur le front

BERLIN, 13. — L'état-major bulgare fait savoir qu'il n'autoriserait aucun journaliste à suivre les opérations. Aucune exception ne sera faite, rendant ainsi toute demande inutile.

Les mécontents bulgares

PARIS, 11. — On mande de Rome au «Figaro»: Les étudiants bulgares de l'Université de Turin publient un violent manifeste contre Ferdinand et son gouvernement qui, disent-ils, déshonorent le pays. (Havas.)

Le débarquement à Salonique

MILAN, 12. — L'envoyé spécial du «Corriere della Sera» télégraphie d'Athènes: Quelques journaux à tendance germanophile ont annoncé que les Alliés ont suspendu le débarquement de troupes.

Je puis vous assurer que le débarquement continue régulièrement et qu'à Salonique on est en train de faire des préparatifs pour recevoir un formidable corps d'expédition.

Coup de barre à gauche?

MILAN, 13. — (Stefani). — Les journaux apprennent de Péterograd que le nouveau ministre de l'intérieur, M. Kovostoff, a déclaré à quelques journalistes avec lesquels il s'est entretenu de la situation intérieure, qu'il favorisera grandement le développement des syndicats ouvriers.

Journal suspendu

BERLIN, 13. — La «Deutsche Tageszeitung» l'organe du parti libéral et agrarien a été suspendue jusqu'à nouvel ordre. On se rappelle qu'elle l'a été également il y a quelques semaines, à propos d'un article où elle reprocha en termes violents au gouvernement allemand sa faiblesse dans la question de la guerre sous-marine.

La justice en Alsace-Lorraine

BALE, 13. — Le Tribunal de Mulhouse vient de juger le cas d'un négociant, nommé René Bloch. Celui-ci avait été chargé par les autorités allemandes d'aller en Italie acheter des automobiles pour l'armée. On lui remit une somme d'environ 100,000 fr. Pour des raisons que l'on ignore, mais du moins que l'on suppose, Bloch préféra, une fois en Suisse, y rester, sans s'acquitter de sa mission. L'Allemagne réclama à la Suisse l'extradition de Bloch. Le gouvernement fédéral acquiesça à cette demande, à la condition toutefois, que le prévenu ne serait pas poursuivi pour insoumission à ses devoirs militaires. L'Allemagne s'étant déclarée d'accord, Bloch fut extradé et poursuivi devant le Conseil de guerre pour détournement. Contrairement à toute attente, il a été acquitté par le Tribunal. Il a été plus heureux que ceux qui se risquent de parler français.

Sirop de Brou de Noix „Golliez“

Excellent dépuratif, employé avec succès pour combattre les impuretés du sang, les boutons, dartres, etc. En flacons de Fr. 3.— et Fr. 5.50 En vente dans toutes les bonnes pharmacies et à la PHARMACIE GOLLIEZ, à Morat Exigez toujours le nom de „Golliez“ et la marque des „deux palmiers“

Cinéma PALACE

L'Enfant du Cirque ou Un Drame au Trapèze volant

En supplément: L'Honneur du Juge

Grandiose drame en 3 actes de la vie réelle

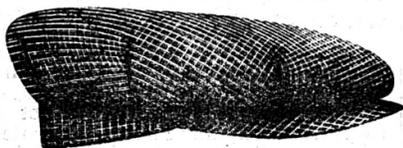
Prix réduits 8025 Prix réduits

Notre Rayon de

CASQUETTES

est au complet

8035



ADLER

La Chaux-de-Fonds Léopold Robert, 51

Coopératives Réunies

Pommes de terre

du pays, pour encavage

13 fr. les 100 kilos

8013

Les inscriptions sont prises dans tous les débits

Vente aux Enchères publiques d'un immeuble

Première séance

Le jeudi 14 octobre 1915, à 2 heures du soir, dans la Salle d'audience des Prud'hommes de La Chaux-de-Fonds, Hôtel des Services judiciaires, il sera procédé, sur réquisition d'un créancier hypothécaire, à la vente, par voie d'enchères publiques, de l'immeuble ci-dessous désigné, hypothéqué par Gustave-Adolphe GLOHR, commis, domicilié à Martigny-Ville, savoir:

Cadastré de La Chaux-de-Fonds

Article 1792. Plan folio 10, N° 185 et 186, rue de la Promenade, bâtiment et dépendances de 394 mètres carrés. Limites: Nord, rue Jean-Richard; Est, 1792; Sud, 1794; Ouest, rue de la Promenade.

Cet immeuble, qui porte le N° 13 de la Rue de la Promenade, à La Chaux-de-Fonds, est assuré contre l'incendie pour fr. 56,200.— et estimé cadastralement fr. 58,000.—

Pour les servitudes grevant l'immeuble ou constituées à son profit, l'extrait du Registre foncier peut être consulté à l'Office.

Les conditions de la vente, qui aura lieu conformément aux dispositions des articles 133 et suivants de la Loi sur la poursuite, seront déposées à l'Office soussigné, à disposition de qui de droit, dix jours avant l'enchère.

Pour visiter l'immeuble, s'adresser au gardien judiciaire, M. le notaire J. Beljean, rue Léopold Robert 13 bis, à La Chaux-de-Fonds.

La Chaux-de-Fonds, le 2 octobre 1915.

Office des Poursuites:

Le Préposé, Chs. DENNI.

H-30060-C 7952

Union Chrétienne - Beau-Site

MERCREDI 13 et JEUDI 14 octobre, à 8 heures du soir

SOIRÉES

8037

Au programme, une Comédie de Labiche: « MOI »

Prix des Places: Places numérotées, Fr. 1.—, aux Magasins de l'Ancre Non numérotées, Fr. 0.50, à Beau-Site. H32436C

Coopérateurs, achetez votre lait à la Laiterie Coopérative, à 21 cent. le litre.

D^r THEILE

Rue Jaquet-Droz, 37

Vaccinations

H22363C tous les jours 7998

— MODES —

Grand choix de jolis chapeaux garnis et non garnis, des plus simples aux plus élégants et dans tous les prix. Fournitures pour Modes. Rubans, Voilettes, Fleurs, Plumes. Chapeaux de deuil. — Réparations soignées. — Prix avantageux. Modèles de Paris.

Se recommande, 7953

M^{me} et M^{lle} L. RIESEN

13, Rue de la Charrière, Chaux-de-Fonds

Timbres caoutchouc, plaques émaillées p. portes, enseignes et tombes, etc. en tous genres et aux prix les plus bas. Catalogue à disposition. — Vve E. Dreyfus & Fils, rue Numa-Droz 2^e (entrée rue de Bel-Air), Chaux-de-Fonds. H20853C 7035

CAFÉ NATIONAL

Rue de l'Industrie, 11

RESTAURATION chaude et froide Fondues renommées

Bonne cave

A toute heure: Choucroute garnie

Se recommande, Emile SCHWAR



Cordonnerie HENRI MARGUERAT

Rue de la Charrière 25

CHAUSSURES SUR MESURE

MONTAGE DE PANTOUFLES

Ressemelage de Caoutchoucs Se recommande.

—: MODES —:

M^{me} MATTÉI

Rue du Nord 157, 2^e étage

Transformations. Réparations.

Formes et Fournitures dernières Nouveautés.

8017 Se recommande.



Il sera vendu, demain, jeudi, sur la place du Marché, devant le bazar Parisien, de la viande d'une jeune vache, première qualité, depuis 70 ct. à 1 fr. le demi-kilo. 8038

Se recommande.

Ressemelages soignés et durables Cordonnerie E. SAUSER, rue du Puits 5



A vendre quelques beaux pardessus, peu usagés, grandes tailles. Bas prix. — S'adresser au bureau de „La Sentinelle“, qui indiquera. 7978

Cinéma APOLLO

Ce soir

Grande SOIRÉE de Gala

Le Chemin de la Vie

Drame moderne en 3 actes, interprété par la célèbre artiste danoise Henry Porte.

Gros succès!

Le Coucher du Soleil

Grand drame social en 4 parties. Le principal rôle est tenu par Françoise Bertini.

Gros succès!

La Guerre 1914-1915. L'Offensive au Nord d'Arras

DEMI-PRIX

Ville de La Chaux-de-Fonds

Ecole de Travaux féminins

Mise au Concours

Ensuite de la démission honorable de la titulaire, la commission met au concours le poste de

Professeur de Coupe

Obligations: de 24 à 30 heures par semaine, à fr. 100.— l'heure annuelle, avec haute paie communale d'après les années de service.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction de l'Ecole de Travaux féminins, Collège des Crêtets.

Les postulantes sont priées d'adresser leurs offres, avec pièces à l'appui, au président de la Commission, M. A. MATTHIAS, au « National Suisse », jusqu'au 20 octobre, et en avisant le Département de l'Instruction publique, à Neuchâtel. H-30332-C 7968

Mise au concours

(Chantiers de chômage)

La Direction soussignée met au concours les travaux suivants:

1. L'ouverture partielle de la rue de la Tranchée.
2. Prolongement du trottoir central et de l'artère Nord de la rue Léopold-Robert, pour le massif entre la rue du Maire Sandoz et la rue des Entilles.
3. L'élargissement de la rue Sophie-Mairet jusqu'à l'Hôpital.
4. L'agrandissement du canal collecteur égout à la rue Dr Coullery.

Pour renseignements, s'adresser au Bureau de l'Ingénieur communal, Marché 18, au rez-de-chaussée.

Les offres, sous pli fermé, doivent être adressées au Conseil communal jusqu'au 16 octobre 1915, à 6 heures du soir.

L'ouverture publique des soumissions aura lieu le lundi 18 octobre 1915, à 8 heures du matin, dans la Salle du Conseil général (Hôtel Communal). 8020

La Chaux-de-Fonds, le 11 octobre 1915.

Direction des Travaux publics.

ALBERT CHOPARD

Expert-Comptable

115, Rue du Doubs, 115 — La Chaux-de-Fonds

se recommande aux intéressés. 7487

Société Coopérative de Consommation Saint-Imier

Jeudi 14, Vendredi 15 et Samedi 16 octobre, dans notre magasin de la Rue Francillon 21

Grande Vente au rabais

Un lot de Chaussures de tout à fait bonne qualité

15 % de rabais sur nos prix déjà

de lingerie, tabliers, boutons garniture, galons, dentelles, laine à broder, corsets, guêtres pour enfants, bérêts, lavallières, cravates, gants pour dames, gants de peau fourrés pour messieurs, cols pour dames et messieurs, chemises blanches avec col droit, col rabattu et sans col, cache-cols, etc., etc., etc. 8034

avec 30 % de rabais

Profitez! Profitez! Profitez!

Remonteur pour petites pièces cylindre bascule-vue demandé de suite au comptoir ou à la maison. — S'adresser à M. Ch.-A. Delimoge, rue du Parc 8. 8024

Ouvrier

habile et consciencieux, ayant pratiqué la mise en marche des petites pièces ancre, 8026

est cherché

par FABRIQUE MOVADO Parc 117 H22412C

On cherche personne disposée à donner leçons de couture, le soir. — Faire offres sous initiales A. B. 1750, au bureau de la « Sentinelle ».

Remonteurs pour pièces cylindre bascules sont demandés pour le comptoir ou à domicile. — S'adresser au comptoir, Industrie 16. 7986

Ouvrière d'ébauches

ayant pratiqué le perçage de raquettes

est cherchée

par FABRIQUE MOVADO 8032 Parc 117. H22428C

On demande à acheter d'occasion quelques outils de jardinier en bon état. — A la même adresse, à vendre une volière. — S'adresser chez M. L. Quilliet, rue du Progrès 115a. 8011

A vendre ou à échanger contre des canaris deux cages (grande et petite) en bon état. — Adresser offres sous E. C. au bureau du journal. 8031

A vendre 2 lampes à gaz, ainsi que 2 lampes à poche, 1^{re} q., à 80 ct. Am-poules. Briquets. Grand choix de lampes électriques de poche dep. fr. 1.50 aux plus soignées. — Se recommande, Edouard BACHMANN, rue Daniel Jeanrichard 5, derrière le Théâtre. Après fermeture, s'adresser au 2^e étage, même maison. 7875

A vendre 1 superbe pendule Empire, applications bronze doré, ainsi qu'une horloge de Morez. Prix modérés. — S'adresser Phil.-Henri Matthey 31, rez-de-chaussée, à gauche. 7941

Piles électriques pr lampes de poche, 1^{re} q., à 80 ct. Ampoules. Briquets. Grand choix de lampes électriques de poche dep. fr. 1.50 aux plus soignées. — Se recommande, Edouard BACHMANN, rue Daniel Jeanrichard 5, derrière le Théâtre. Après fermeture, s'adresser au 2^e étage, même maison. 7875

Jeunes filles. Une ou deux jeunes filles sérieuses peuvent entrer de suite à la Fabrique de cadrans rue A.-M. Piaget 32. 7974

La Commune de La Chaux-de-Fonds

offre à louer pour le 31 octobre 1915, au Vieux-Collège, une grande CAVE voûtée utilisée jusqu'à aujourd'hui par un commerce de vins en gros.

De suite ou époque à convenir: les loges des anciens Abattoirs, pouvant être utilisées comme hangars ou entrepôts.

S'adresser au bureau de la gérance, Marché 18. 8027

La Commune de La Chaux-de-Fonds

offre à louer les prés de sa propriété des Moulins, d'une superficie de fr. 17,267 mètres carrés. 8028

S'adresser Gérance Marché 18.

MAISONS COMMUNALES A LOUER

Pour le 31 octobre 1915

Commerce 133, 135, 137, 141

et Ph.-Henri Matthey 23

6 logements de 3 chambres, cuisine, vestibule fermé et éclairé directement, chambre de bains, gaz à la cuisine, électricité dans les chambres, dépendances, buanderie, cour et jardin.

Fr. 45, 48 et 49 par mois, éclairage des paliers compris.

S'adresser bureau de la gérance, Marché 18. 7946

A louer deux chambres meublées ou non, une indépendante.

— S'adresser rue du Progrès 71, au plainpied. 8012

A louer rez-de-chaussée de 2 pièces, dépendances. — S'adresser rue de la Chapelle 9. 7989

A LOUER

Magasin passage du Centre, 5, ancien Magasin de comestible Brandt.

S'adresser au café, même maison. 6788

Chambre. A louer chambre meublée, électricité, prix modéré. — S'adresser rue du Parc 84, 1^{er} étage à gauche. 8030

Chambre. A louer une jolie chambre au soleil, indépendante, à monsieur de moralité. — S'adresser rue du Collège 15, au 1^{er} étage. 7963

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 12 Octobre 1915

Naissance. — Ganière, Georges-Edmond, fils de Georges-Arthur, horloger, et de Louise née Bailly dite Pindy, Neuchâtois.

Promesses de mariage. — Denni, Charles-Louis, fonctionnaire cantonal, et Swiger, Jeanne-Elisabeth, institutrice, tous deux à La Chaux-de-Fonds.

Mariage civil. — Weber, Albert-Henri, commis, Bernois et Neuchâtois, et Girard, Hermance-Juliette, demoiselle de magasin, Vaudois.

Décès. — 2251. Kämpf, Jean-Louis, époux de Sophie-Louise née Fath, Bernois, né le 18 septembre 1846. — Incinération N° 441: Gabus, Georges-Edouard, Neuchâtois, né le 21 juillet 1865, décédé à Boudry.

Etat-civil du Locle

du 12 octobre 1915

Promesses de mariage. — Ernst, Rudolf-Edouard, peintre en bâtiments, Fribourgeois, et Kohli, Martha, horlogère, Bernoise.

Décès. — 1671. Gabus, Georges-Edouard, fabricant de boîtes or, âgé de 61 ans, Neuchâtois.

L'Imprimerie Coopérative

livre en 2 heures les

Lettres de faire-part mortuaires